

# **GROUPE DE REFLEXION ENTRE ACTEURS DU MONDE RURAL EN HAITI (GRAMH)**

---

**CADRE DIRECTEUR INDICATIF POUR REBÂTIR LE MILIEU RURAL  
SOUMIS À L'ÉTAT HAÏTIEN POUR PRISE EN COMPTE DANS LE  
PLAN DE RECONSTRUCTION OU DE REFONDATION DU PAYS**

**HAITI, 24 MARS 2010**

**Pour contact au nom du GRAMH Abner Septembre**

**(509) 3420-2091 / 3432-6443 / E-mail : [absept60@yahoo.fr](mailto:absept60@yahoo.fr)**

**Adresse postale : bureau de FONHDILAC : 6, Val des Lauriers, Duval 24, Croix-des-Bouquets, HAITI**

## **SOMMAIRE**

- **Résumé**
- **Cadre de référence du GRAMH**
- **Déclaration du GRAMH**
- **Le Milieu rural : sortir de la quarantaine ?**

# RESUME

## 1. OBJECTIF DE CET ESPACE

Constatant qu'après le 12 janvier 2010, la paysannerie est davantage éclipsée de l'attention des dirigeants du pays tant en ce qui concerne les dégâts occasionnés par le séisme qu'en ce qui a trait aux interventions d'urgence et aux actions mises en place pour l'élaboration d'un plan de reconstruction, les acteurs du monde rural ont compris la nécessité de se réunir dans l'objectif :

- à court terme, de concocter un plan directeur indicatif qui reflète les besoins et les aspirations de la paysannerie haïtienne qu'il convient de faire intégrer dans le plan de reconstruction du pays.
- À moyen et long terme, de transformer et structurer cet espace en une grande plateforme de plaidoyer et de lobbying capable de faire entendre la voie de la paysannerie et du milieu rural dans tous les espaces décisionnels et de défendre leurs intérêts en vue d'une réelle amélioration des conditions de vie.

## 2. DES ENJEUX FORTS

Cet espace est porteur de grands enjeux dans le contexte actuel de prise de conscience d'un besoin de vivre autrement et de prise de décision quant à la refondation ou la reconstruction du pays, qu'il convient de clarifier :

- C'est un espace d'échange et d'apprentissage collectif, qui permettra de faire un éclairage nouveau et en profondeur des problèmes et des obstacles communs d'ordre structurel et institutionnel qui entravent le progrès du milieu rural et bloquent l'amélioration des conditions de vie du paysan
- C'est un espace de construction collective d'une nouvelle vision de l'homme paysan et de son milieu, d'un nouveau leadership paysan qui facilitera le dialogue, l'écoute et la prise en compte de ses droits fondamentaux, des services dont il a besoin en tant que citoyen et des facilités qui lui garantiront une qualité de vie,
- C'est un espace qui permettra au paysan et au milieu rural de changer la nature de ses rapports avec l'État et avec la Société globale ;
- C'est un espace qui servira d'instrument pour canaliser de manière organisée et efficace les revendications progressistes du milieu rural, et pour influencer les politiques, le contenu, l'approche de développement

Face à de tels enjeux, prendre le temps de travailler ensemble est une nécessité pratique.

## 3. NOTION FORTE

Le nouveau système proposé est le développement local par section communale qui est une approche de gouvernance de proximité. Cette approche part de l'idée maîtresse ou de l'hypothèse selon laquelle «**le développement est avant tout une chaîne et un schème de valeurs par lesquels les hommes et leurs structures deviennent le moteur différentiel de progrès entre les territoires**».

Elle est guidée par la vision du milieu rural comme espace de vie attrayant et sécuritaire, permettant à ses habitants d'accomplir leurs rêves et aspirations axés sur les droits humains, la justice sociale et l'équité, sur la jouissance des facilités du monde moderne dans l'observance des valeurs morales, éthiques et civiques, ainsi que dans le respect des équilibres naturels et la protection de l'environnement.

Cette nouvelle vision s'appuie à son tour sur un élément organique qu'est le «**vivre ensemble**» qui prend ici une triple connotation :

- il est foncièrement contre la dichotomie qui traverse la réalité haïtienne et qui maintient à travers la logique du système le monde rural et la paysannerie en-dehors ;
- il est par essence contre la dispersion qui caractérise le mode d'occupation de l'espace rural et qui limite sérieusement l'accès aux services collectifs et donc qui représente un obstacle majeur à l'amélioration des conditions de vie ;
- il est par contre communication et interaction dans la mise en commun des énergies, c'est-à-dire dans une quête de synergie des forces sociales organisées pour prendre en charge le destin de leur territoire.

Pour cela, les deux aspects moteurs deviennent le modèle organisationnel et le modèle d'aménagement du territoire. Consultez le document en annexe pour de plus amples détails.

#### **4. ÉTAT D'AVANCEMENT**

Quatre (4) rencontres ont eu lieu, les 25 février 2010, 4 mars 2010, 16 mars 2010 et 24 mars 2010, au bureau de l'INCAH, avec l'appui logistique du CNSA. Ces quatre (4) premières rencontres ont permis de :

- échanger sur les dégâts occasionnés par le séisme du 12 janvier 2010 en milieu rural et son impact sur les conditions de vie des paysans;
- valider le cadre de référence pour cette activité de réflexion
- élaborer et de signer une déclaration à faire en outre signer par d'autres organisations paysannes intéressées avant de la rendre publique
- identifier les grands secteurs prioritaires et de faire une discussion préliminaire qu'il convient d'approfondir à la prochaine rencontre
- se mettre d'accord sur le résultat à très court terme qui est de sortir un plan directeur indicatif à communiquer au Gouvernement pour qu'il en tienne compte dans le plan de reconstruction
- Communiquer au Gouvernement la Déclaration signée pour qu'il en tienne compte lors de la conférence des bailleurs prévue pour le 31 mars 2010, à New York.
- décider de réaliser un grand atelier de 2 jours avec 100 participants
- décider de réaliser le 1<sup>er</sup> mai 2010 une cérémonie en mémoire des paysans morts lors du séisme du 12 janvier 2010
- Finaliser un cadre directeur indicatif à soumettre au Gouvernement

## 5. POSITION ET RECOMMANDATIONS

- Intégrer activement et de manière valorisante le monde rural dans les discussions et prises de décision
- Sortir le développement du milieu rural du cercle vicieux du saupoudrage, de la charité et du misérabilisme, qui maintient le paysan dans l'attentisme et la dépendance la plus notoire. Il faut préférentiellement enraciner le développement rural dans le cercle vertueux de création de richesses basé sur une «logique d'entreprise» et l'investissement massif à long terme
- donner priorité à ces cinq (5) domaines : agriculture, éducation, santé/eau/assainissement, artisanat et tourisme.
- Dans l'impérative de la décentralisation et de la déconcentration, adopter une stratégie de développement locale par section communale en accentuant la constitution de village (agglomération), la proximité des services publics, les infrastructures de base (route, école, hôpital, installation de loisirs et de sports, centre culturel, électricité, logement) pour satisfaire les besoins humains essentiels.
- Investir **au moins 35 % du budget de reconstruction et de l'État** en milieu rural pour ses besoins spécifiques et prioritaires. Cette réclamation se justifie non seulement par le fait que le séisme du 12 janvier 2010 a fait aussi en milieu rural d'importants dégâts matériels et des morts (dont on ne parle pas), ainsi que des conséquences indirectes d'ordre matériel et immatériel, mais aussi et surtout quand on sait:
  - ✓ d'une part, que près de 50 % des actifs occupés (49,6 %) dont 93,3 % en milieu rural se concentrent dans la branche «Agriculture, sylviculture, élevage, chasse et pêche», que l'agriculture représente le plus grand bassin d'emploi du pays et 32 % du PIB, que la grande différence entre pays développés et pays sous-développés est que les premiers protègent leurs agriculteurs, tandis que les seconds les sacrifient à d'autres secteurs de l'économie ;
  - ✓ d'autre part, que la paysannerie représente près de 60 % de la population haïtienne et qu'elle renferme le plus grand nombre de pauvres, soit 82 % de sa population vivant avec moins de US\$ 2.00 par jour
  - ✓ en outre, que le milieu rural et en particulier les montagnes concentrent des ressources environnementales importantes aujourd'hui menacées
  - ✓ enfin, qu'un investissement massif à long terme peut avoir un rendement capable d'y dynamiser la croissance économique et d'assurer la sécurité alimentaire.

### POUR CONTACT DE GRAMH

**Abner Septembre,**

(509) 3420-2091 / 3432-6443 / [absept60@yahoo.fr](mailto:absept60@yahoo.fr)

Adresse postale : bureau de FONHDILAC sis au 6, Val des Lauriers, Duval 24, Croix-des-Bouquets, HAÏTI

# CADRE DE RÉFÉRENCE

POUR UNE RÉFLEXION ENTRE LES ACTEURS DU MILIEU RURAL EN VUE D'ALIMENTER LES  
PRISES DE DÉCISION DANS LE CADRE D'UN NOUVEAU PROJET DE SOCIÉTÉ :

## «REBÂTIR HAÏTI»

### 1. INTRODUCTION

Après le 12 janvier 2010, un nouveau discours sur la «*re-construction*» du pays a fait son apparition tant au sein du gouvernement et le reste de la société que dans le milieu de la communauté internationale. Mais, si sur le plan national ce discours est plus un fait de reconnaissance de cette nécessité que de vision et de plan directeur devant orienter les efforts, par contre la communauté internationale paraît plus avancée dans cette logique en allant jusqu'à chiffrer les besoins financiers. Cependant, personne ne sait jusqu'ici ce qui est dans son agenda et sur quelle base elle a pu chiffrer les besoins financiers. Ce qui attire déjà l'attention est que les chiffres diffèrent d'un milieu à l'autre au sein de la communauté internationale. Par exemple, les Nations Unies parlent de 10 milliards, tandis que la BID avance 14 milliards. En outre, l'Union Européenne parle d'un Plan Marshall pour Haïti. Mais, malgré cette apparente contradiction et cette guerre d'influence, le risque de voir la communauté internationale parachuter son propre agenda est élevé à cause du retard et du manque de leadership d'Haïti. Alors, la question qui se pose à ce stade est de savoir si le pays peut se construire ou se reconstruire valablement et durablement avec un plan venant des fourgons de l'étranger ?

Dans l'Haïti vieille de 206 ans, il y a de grandes constantes qui caractérisent la réalité nationale : la domination et l'exploitation sous différentes formes des grandes puissances internationales en complicité avec la bourgeoisie et les dirigeants du pays ; le parachutage de plan qui conforte les intérêts de leurs instruments de domination fonctionnant dans une logique de maintenir le pays dans la dépendance ; le manque d'infrastructures et la monopolisation des espaces économiques, financiers et politiques par une minorité qui pille les ressources du pays ; la grande disparité sociale et spatiale contribuant ainsi à alimenter les tensions sociales, l'instabilité politique chronique et l'exode massif, etc. Durant les 50 dernières années en particulier, des catastrophes naturelles se sont produites presque chaque année fragilisant davantage la réalité nationale et, du même coup, renforçant chez bon nombre d'Haïtiens l'envie de tout abandonner et de partir. Bref, quatre (4) mots/maux résumant la situation actuelle d'Haïti : pauvreté, dépendance, corruption et fragilité. En conséquence, d'autres questions deviennent importantes : quelle vision de développement pour Haïti ? Selon quels principes et valeurs ? Quelle approche devrait-on adopter pour aller à la fois bien et vite ?

La «*re-construction*» du pays ne doit pas se faire selon une logique de parachutage ni reproduire le centralisme mercantile et monstrueux actuel. Elle doit être d'abord fonction d'une nouvelle vision partagée, avec des inputs endogènes et exogènes, qui orientera tant les actions prioritaires que l'approche de mise en œuvre. Haïti doit entrer dans la modernité et fonctionner avec et selon les normes. En outre, La «*re-construction*» du pays doit être globale, décentralisée et intégratrice. Elle doit adresser la problématique de l'État, des infrastructures, de l'environnement, de l'économie et de la société globale, tout en accordant la meilleure attention aux disparités entre les régions et surtout tant à la dynamique des villes que de celle du milieu rural. C'est dans cet esprit qu'il paraît fondamental et urgent que le secteur paysan vienne avec sa proposition pour le milieu rural afin d'alimenter les prises de décision, et donc pour qu'il ne soit pas ignoré ou traité en parent pauvre comme c'est le cas depuis 206 ans.

*Pour contact : Abner Septembre, Sociologue et Consultant / Tél (509) 3420-2091 /3432-6443 / E-mail : absept60@yahoo.fr*

## **2. BREF TOPO DU PAYSAGE RURAL EN HAÏTI**

Le milieu rural est d'abord une entité spatiale dominée par un relief montagneux avec de fortes dénivellations, et où vit de manière très dispersée près de 60 % de la population. Il répond à un découpage territorial administratif composé de 570 sections communales qui sont subdivisées en habitations et celles-ci en plusieurs localités. C'est aussi un écosystème d'altitude très diversifié, avec différents microclimats qui font distinguer des montagnes sèches, semi-humides et humides, et qui sont à la base d'une riche biodiversité avec des espèces animales et végétales endémiques. Toutefois, la situation environnementale est critique, au niveau national la couverture forestière étant évaluée à moins de 2 %. Cette dégradation accrue de l'environnement menace de disparition cette diversité biologique, fragilise les moyens de vie en milieu rural et pousse à l'exode massif.

Cette volonté d'abandonner le milieu rural est aussi en résonance avec plusieurs autres facteurs, tels que : l'absence ou la non visibilité de l'état, une économie moribonde dominée par une agriculture chancelante, l'insécurité alimentaire, l'exclusion sociale, l'analphabétisme presque 2 fois plus élevé qu'en ville, une absence criante d'infrastructures sociales, économiques et de services publics renforçant la dépendance vis-à-vis des centres urbains, les préjugés sociaux instrumentalisés par des pratiques discriminatoires qui bloquent l'avancement du milieu rural, et bien d'autres aspects encore qui font dire que la pauvreté est surtout un phénomène rural : 82 % de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté absolue, avec moins de US\$ 2.00 par jour. C'est donc une situation de précarité extrême qui met aujourd'hui à rude épreuve la capacité du paysan haïtien de se tenir encore debout sur le chaos. C'est en même temps paradoxal quand on sait que près de 50 % des actifs occupés (49,6 %) dont 93,3 % en milieu rural se concentrent dans la branche «Agriculture, sylviculture, élevage, chasse et pêche». Il y a donc quelque chose qui ne marche pas. Le milieu rural est donc considéré comme de généreux pourvoyeurs de ressources naturelles, sans qu'on se préoccupe suffisamment des difficultés de ses habitants et de l'avenir de ses écosystèmes. Tout projet de «*re-construction*» du pays doit alors prendre en compte ce dysfonctionnement et, en conséquence, chercher par tous les moyens à le corriger.

D'où l'idée de ce plan directeur qui s'appuie sur l'idée maîtresse ou l'hypothèse selon laquelle «**le développement est avant tout une chaîne et un schème de valeurs par lesquelles les hommes et leurs structures font la différence entre les territoires**».

## **3. OBJECTIF**

Préparer un plan directeur indicatif pour le développement socio-économique du monde paysan en Haïti, à faire considérer dans le plan global de «*re-construction*» du pays.

## **4. RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

- Un plan directeur indicatif est élaboré de manière participative
- Les priorités établies dans ce plan directeur sont prises en compte dans le plan global de «*re-construction*» du pays

- Un espace de travail entre les acteurs organisés du monde rural est organisé et fonctionnel
- Un cadre opératoire de validation ou de légitimation et de mise en œuvre du plan directeur est élaboré et implémenté selon une approche de recherche-action

## 5. PROPOSITION D'ORDRE DE TRAVAIL

- **Définir une vision partagée** (globale et spécifique pour le milieu rural : *comment voyons-nous le milieu rural haïtien dans les 10 à 20 prochaines années ?*)
- Définir des principes et valeurs
- **Définir un plan d'actions**
- **Définir un budget indicatif**
- **Définir une stratégie de plaidoyer et de lobbying** pour faire passer les priorités du monde paysan
- Définir un mécanisme structuro-organisationnel de mise en œuvre (*dans une logique de décentralisation et de construction de la paysannerie comme «force organisée»*)
- Structurer cet espace de travail pour continuer à alimenter la réflexion et l'échange entre les acteurs du monde rural sur les grands enjeux, tels que :
  - Le problème agraire et cadastral
  - La décentralisation et le zonage
  - L'organisation de la cité
  - La disponibilité alimentaire
  - La dégradation environnementale
  - La gouvernance politique et économique

## 6. MÉTHODOLOGIE

- Atelier de travail avec des représentants de la paysannerie et d'autres acteurs concernés
- Validation de manière élargie des résultats avec les organisations paysannes à travers le pays

## 7. CALENDRIER DE TRAVAIL

	ACTIVITES	PERIODE	PRODUITS
1	Validation du document de cadrage	25 février 2010	➤ Document de cadrage approuvé
2	Identification des problèmes et priorités	4 mars 2010	➤ Déclaration du milieu rural ➤ Identification des secteurs prioritaires et clarification des grands constats par secteur
3	Définition de la vision par secteur, identification de la stratégie et des moyens, des résultats	16 mars 2010	➤ Plan directeur indicatif de développement local pour les 10 à 20 prochaines années
4	Validation du plan directeur + communication publique	25 mars 2010	➤ Signature d'appui au plan directeur ➤ Conférence de presse
5	Définition de cadre opératoire d'actions prioritaires à court, moyen et long terme, et de projections financières	27 – 30 avril 2010	➤ Cadre opératoire défini à court, moyen et long terme ➤ Projection des besoins financiers
6	Définition de stratégie de plaidoyer et de lobbying	Mai - juin	➤ Un document produit et validé
7	Définition d'un mécanisme structuro-organisationnel de mise en œuvre par section	Juillet - Août	➤ Un document de référence produit ➤ Un plan de performances pour l'année fiscale oct 10 – sept 11

## **DEKLARASYON AKTÈ PEYZAN YO SOU PRIYOTITE MILYE RIRAL LA POLITIK AK PLAN REKONSTRIKSYON PEYI DAYITI BEZWEN KONSIDERE**

Lè n konsidere tranbleman tè ki pase nan peyi a nan dat 12 janvye 2010 la frape fò anpil kote nan milye riral la ak pote anpil tèt chaje pou peyizan yo kap viv ladan l, kouwè: kay ki kraze, moun ki mouri, bèt ki pèdi, tè ki deboulonnen, ak kantite moun ki kite lavil kal jwenn peyizan yo, elatriye ;

Lè nap gade konpòtman debalanse responsab leta yo ak enstitisyon èd yo genyen nan bourad yap pote ki konsantre sitou nan rejyon metwopolitèn Pòtoprens lan ak yon ti kras sou kèk vil kou Leyogàn, Jakmèl, Gresye, Ti-Gwav ak Gran-Gwav, kòm ki dire milye riral la pat gen anyen osnon pa egziste, kidonk yo kontinye majinalize milye riral la ;

Lè nou konsidere kantite dega tranbleman tè a fè chita anpil sou politik debalanse sa a epitou sou mank responsablite diferan enstans kap dirije peyi a pou fè aktivite yo fèt kòm sa dwa nan tout domèn ;

Lè nou konsidere gwo nivo fragilite peyi a ak lòt tip katastwòf natirèl, kouwè siklòn, inondasyon, van, elatriye;

Lè n konsidere pawòl rekonstriksyon peyi a ap pale bò kote leta, enstans entènasyonal yo, epitou pral gen desizyon kap pran sou rekonstriksyon peyi a ;

Lè n gade, apre 12 janvye 2010, yon bò kèk enstans nan leta ap soti dokiman san konsiltasyon, yon lòt bò leta ap fè refleksyon sèlman ak aktè ki nan klas politik la, entèlektyèl yo, teknisyen, biznisman, elatriye, men li pa entegre aktè ki nan milye riral yo an patikilye peyizan yo ak reprezantan òganizasyon peyizàn yo ;

Lè n konsidere si peyizan yo ak reprezantan òganizasyon peyizàn yo pa di anyen osnon pa fè okenn aksyon gen anpil risk pou vizyon, priyorite ak bezwen li yo pa antre nan nouvo plan rekonstriksyon peyi a, osnon gen anpil risk pou dirijan yo kontinye trete l menm jan sa ap fèt depi 206 lane peyi Dayiti genyen ;

Lè n konsidere nan milye riral la mank ankadreman ak absans enfrastrikti nan tout domèn ki fè moun ap viv nan malsite ak pouse jèn yo vire do bay miliye riral la pou al chache lavi miyò lòt kote, sitiyoasyon anviwonman an ki ap depafini, travay ak lajan ki manke pou pèmèt peyizan yo reponn ak aspirasyon yo genyen pou viv byen ;

Lè nou konsidere tout move tretman yo bay peyizan an, sa pa anpeche se milye riral la ki reprezante grenye ak poumon vil yo, espesyalman Pòtoprens

Lè nap gade politik leta ak enstitisyon kap ankadre milye riral la genyen an jeneral jouk jounen jodi a pa chita sou yon baz oryante, pa nan amoni ak dinamik sosyo-ekonomik ki egziste andedan diferan tètwa nan milye riral la, ni sou okenn demach ki ka pote chanjman tout bon

ak bon jan amelyorasyon dirab nan kondisyon lavi peyizan yo, men pito ap chaje plis jere lamizè ak kenbe milye riral la nan depandans pou sistèm eksplwatasyon an ka toujou kontinye ;

Nou, reprezantan òganizasyon peyizàn ak aktè kap travay nan milye riral peyi Dayiti, ki siyen anba dokiman sa a, te reyini ansanm nan Pétion-Ville, nan dat 24 fevriye ak 4 mas, pou diskite ak sòti kèk rekòmandasyon ak desizyon nou mande responsab leta ak tout lòt enstans kap pran desizyon ak leta ak dèt kap pote bourab nan devlopman, pou yo konsidere yo tou nan gwo plan rekonstriksyon peyi a:

1. Plan rekonstriksyon peyi a dwe chita sou yon pèspektiv global ki konsène Kapital la ak rès peyi a, nan 2 konpozant terityoral li : lavil ak milye riral.
2. Plan rekonstriksyon peyi a dwe chita sou yon vizyon global<sup>1</sup> «Yon Leta ki dwe sèvi tout bon vre tout sitwayen peyi a alawond badè, ki gen dabò ak toutan nan preyokipasyon l byennèt moun nan yon peyi ki mete bout ak politik debalanse nou jwenn nan zantray istwa ak estrikti fonksyonman peyi a, epi ki chwazi definitivman fè tout bagay kòm sa dwa».
3. Gwo priyorite milye riral se :
  - Agrikilti-anviwònman
  - Edikasyon
  - Sante-Asenisman
  - Atizana
  - Touris

Detay sou pwèn sa yo ap fèt nan plan direktè a ki ap vini apre.

4. Aksyon sa yo pral mennen nan yon apwòch ki chita anpatan sou dinamik sosyo-ekonomik ak reyalite anviwonmantal ki egzis andedan diferan tètwa nan milye riral la, men tou yo va marye ak yon politik devlopman ak yon estrateji amenajman pa seksyon kominal ki sipòte pa ansanm tout aktè piblik ak prive prezan andidan chak milye riral la, kap antre nan estrikti santral jesyon seksyon. Se yon vizyon devlopman ki chita sou yon politik pwoksimite ak regwoupman moun pou chanje lavi ak fè benefisyè kolektivman sèvis moun bezwen pou fonksyone. Se yon vizyon devlopman ki an sinèji tou ak yon politik desantralizasyon ak dekonsantrasyon sèvis leta yo nan nivo chèf lye awondisman yo.
5. Krete nan Bidjè leta yon ribrik fon devlopman riral pou apiye nouvo apwòch sa a kap kondwi nan chak sekyon riral pa yon estrikti òganizasyonèl santral ki entregre diferan kò òganize andidan seksyon an.
6. Krete yon taks apwi bidjètè pou devlopman riral ak anviwonman tout antrepriz finansye ak komèsyal, tout endistri pwodiksyon ak sèvis ki tabli nan lavil ka peye.
7. Krete yon fon pou fòmasyon pwofesyonel ak yon fon kredi pou apiye antrepriz ak pwodiksyon nan milye riral la

---

<sup>1</sup> *Un État vraiment au service du citoyen, et se préoccupant d'abord et toujours du bien-être de l'être humain dans un pays sorti totalement de son ambivalence historico-structurelle et qui choisit finalement de faire les choses selon les normes.*

8. Leta va repati ak oryante ONG yo ki ka vinn apiye chak estrikti òganizasyonèl santral pa seksyon kominal selon bezwen espesifik chak seksyon kominal ak selon espesyalite chak ONG.
9. Leta mete kanpe pa seksyon yon biwo sèvis pwoksimite ki gen ladan l aktivite eta sivil, polis ak jig depè, nan yon demach dekonsantrasyon pèsonèl li nan vil la. Se nan menm kad sèvis piblik sa a CASEC ak ASEC yo va gen biwo yo.
10. Leta va rann obligatwa nan inivèsite piblik ak prive yon ane sèvis sosyal pou chak etidyan finisan nan yon seksyon kominal pou l vinn kore estrikti òganizasyonèl santral la nan bezwen resous zimèn li, antan etidyan va pran eksperyans ak pwodwi memwa li sou yon tèm nan reyalye milye riral la.

Nou siyatè Deklarasyon sa a angaje n pou rapousib diskisyon an ak lòt òganizasyon peyizàn yo ak lòt aktè kap travay epitou kap entèvni nan milye riral la, pou yo ka ede anrichi chwa sa yo, travay yon plan direktè bati milye riral kòm yon kominote dirab ak pwospè, ak pou pran desizyon sou demach ki pral nesèsè pou mennen pou rive chanje lavi tout bon nan milye riral la.

Fè nan Pétion-Ville, nan dat 4 mas 2010

# **GROUPE DE REFLEXION ENTRE ACTEURS DU MONDE RURAL EN HAITI (GRAMH)**

---

**CADRE DIRECTEUR INDICATIF POUR REBÂTIR LE MILIEU RURAL  
SOU MIS À L'ÉTAT HAÏTIEN POUR PRISE EN COMPTE DANS LE  
PLAN DE RECONSTRUCTION OU DE REFONDATION DU PAYS**

**HAITI, 24 MARS 2010**

**Pour contact au nom du GRAMH Abner Septembre**

**(509) 3420-2091 / 3432-6443 / E-mail : [absept60@yahoo.fr](mailto:absept60@yahoo.fr)**

*Adresse postale : bureau de FONHDILAC : 6, Val des Lauriers, Duval 24, Croix-des-Bouquets, HAITI*

**GROUPE DE REFLEXION ENTRE ACTEURS**

# DU MONDE RURAL EN HAÏTI

---

## LE MILIEU RURAL : SORTIR DE LA QUARANTAINE ?



### 1. PROBLÉMATIQUE DU MONDE RURAL

Le milieu rural en Haïti est d'abord une réalité spatiale dominée à plus de 80 % par un relief montagneux très accidenté. Il répond à un découpage territorial administratif composé de 570 sections communales qui sont subdivisées à leur tour en habitations et celles-ci en plusieurs localités. C'est aussi un écosystème d'altitude très diversifié, avec différents microclimats qui font distinguer des montagnes sèches, semi-humides et humides, et qui sont à la base d'une riche biodiversité avec des espèces animales et végétales endémiques.

Le milieu rural en Haïti est aussi un cadre de vie et de culture. Il est habité aujourd'hui par près de 60 % de la population : la paysannerie vivant de manière très dispersée. Celle-ci dont la formation sociale remonte avant l'indépendance porte toute sa vie l'empreinte d'une société marronne qui se rebelle contre un ordre de chose qui l'exploite, l'opprime et la maintient dans un état infrahumain. Dans ce marronnage existentiel, il y a une constante : la fuite, une séquelle du système esclavagiste colonial, et sa capacité d'ajustement. La fuite est en même temps quête de liberté qui n'est pas seulement un droit mais aussi et surtout l'expression des droits humains et citoyens dont le substrat est la possession de son être et de biens, faisant du paysan un propriétaire avant tout de sa terre et de sa maison.

C'est le marronnage des grandes plantations coloniales, du caporalisme agraire au début du XIXe siècle, de la campagne anti-vodou à la fin du XIXe siècle, de la corvée au XXe siècle, pour vivre cette liberté dans la cachette de la dispersion. Dans la deuxième moitié du XXe siècle, le paysan est poursuivi jusque dans son retranchement des montagnes par le système dominant pour renforcer son exploitation économique et cette fois-ci aussi sur le plan politique. En même temps, il devait subir la violence soudaine de la nature qui a fragilisé progressivement sa cachette et qui lui a ravi finalement son autosuffisance alimentaire.

Les dernières assises et fortifications du monde paysan vont tomber, en particulier au cours des années 80 : la destruction du porc indigène dans le cadre du PEPADep, la chute sur le marché international du prix des denrées d'exportation, dont le café en particulier, le dumping, la contrebande, la politique libérale et la compétition de produits étrangers sur le marché national, l'inertie consacrée de l'État, sont autant de facteurs qui sonnent le glas de l'économie paysanne, notamment de l'agriculture, et qui vont en même temps entraîner, dans un instinct de survie, plus de dégâts dans l'environnement. Ainsi, le milieu rural n'est plus sécuritaire pour ses ressortissants et, par conséquent, la fuite se poursuit et se concrétise vers la fin du XXe siècle et aujourd'hui encore dans l'exode rural massif.

Cette volonté d'abandonner le milieu rural est aussi en résonance avec plusieurs autres facteurs, tels que : l'exclusion sociale, une absence criante d'infrastructures économiques et de services sociaux renforçant la dépendance vis-à-vis des centres urbains. C'est un milieu défavorisé à tous les niveaux. Par exemple, le degré d'alphabétisme est de loin meilleur en milieu urbain qu'en milieu rural (80,5 % contre 47,1 %). Aujourd'hui, sur 570 sections communales 145 n'ont pas d'école publique et 23 n'ont tout court aucune école. En outre, il faut noter que 91 % des écoles en milieu rural n'a pas d'électricité et 65 % n'a pas d'eau. Nous avons choisi l'éducation par son rôle moteur en matière de changement et de développement. C'est l'aune par excellence pour mesurer la qualité d'une société. On comprend bien que cette situation d'infortune après 206 ans d'indépendance a pour corollaire les préjugés sociaux instrumentalisés par des pratiques discriminatoires qui bloquent l'avancement du milieu rural, et bien d'autres aspects encore qui font dire que la pauvreté est surtout un phénomène rural : 82 % de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté absolue de moins de US\$ 2.00 par jour. C'est donc une situation de précarité extrême qui met aujourd'hui à rude épreuve la résilience paysanne, c'est-à-dire cette capacité d'ajustement du paysan. Le marché informel qui devient son plus grand exutoire économique dans son exode en ville ne change pas trop sa vie, sinon lui garantit la survie dans la misère et dans des conditions infrahumaines.

## 2. QUE FAIRE OU COMMENT SORTIR DE LA QUARANTAINE ?

Si la fuite perpétuelle du paysan est avant tout une quête de droits dont la jouissance n'est malheureusement pas jusqu'ici un acquis, par contre il doit aujourd'hui arrêter impérativement cette fuite et le marronnage pour faire face à son agresseur, le système dominant dans sa double dimension physique et psychologique, pour s'établir en société organisée avec pour principe fondateur le «**vivre ensemble**», et pour finalité une communauté durable, prospère et activement intégrée dans le jeu des rapports de force et dans la structure sociale qui procure au citoyen son identité, qui lui ouvre et lui garantit finalement en contrepartie de sa participation et de sa contribution la jouissance pleine et entière des droits humains et citoyens inaliénables.

Dans ces conditions, le monde rural en général et la paysannerie en particulier ont plusieurs combats à mener. Le développement du milieu rural ne peut pas faire l'économie d'un ensemble de questionnements, c'est-à-dire d'une remise en question d'un ensemble de rapports à la fois historiques, évolutifs et conjoncturels tissés dans le processus d'interaction entre les corps sociaux et avec la réalité propre à la société paysanne et au milieu rural.

- C'est d'abord son rapport à l'État. Dans ce procès, le milieu rural est d'abord perçu comme un généreux pourvoyeur de ressources naturelles et le paysan comme la main-d'œuvre servile qu'il faut maintenir dans un état psychologique d'infériorité en corrélation avec un conditionnement matériel. Ce qui paralyse ses ambitions et neutralise toute velléité de revendication de ses droits à une vie meilleure. Cet État oppresseur, intéressé et anti-progressiste doit être changé. Il faut reconstruire l'État selon une vision nouvelle qui en fait un État progressiste au service du citoyen, se préoccupant en priorité du bien-être de l'être humain dans un pays sorti totalement de son ambivalence historico-structurale.

- Mais, il ne s'agit pas uniquement de la faillite de l'État qui n'a pas su jouer son rôle de régulation et se comporter comme un « tiers impartial et désintéressé », mais aussi de celle de la société globale à des niveaux de responsabilité divers. Dans son rapport avec la société globale, l'acteur principal est l'élite tant économique que politique et intellectuelle. Dans « Ainsi parla l'oncle », Jean Price Mars a dénoncé le bovarysme culturel de cette élite qui a fait de l'ambivalence un outil de domination, d'exclusion et d'exploitation. L'une des formes de cette domination est l'utilisation de la paysannerie comme moyen d'accès et de contrôle du pouvoir. Il y a une mentalité à changer pour réconcilier l'homme haïtien avec lui-même et lui faire embrasser la cause du pays.
- C'est aussi son rapport avec les instruments de l'impérialisme dominant, dont entre autres : la religion et la coopération au développement, etc. La religion agit comme force de neutralisation en véhiculant une éthique d'acceptation de sa condition humaine comme résultant de la volonté divine, contrairement à l'esprit et à la philosophie calvinistes, et en désamorçant par la prière et la thérapie collective la bombe de révolte sociale. La coopération internationale au développement dans sa forme actuelle joue plus comme bras complice que libérateur. C'est un autre outil de reproduction de la logique dominante, d'apaisement social et de désactivation des ressentiments. Cet ordre de chose doit aussi être changé. Il faut sortir le monde rural du cercle vicieux du saupoudrage, de la charité et du misérabilisme, qui maintient la masse dans l'attentisme et la dépendance la plus notoire. Il faut préférentiellement enraciner le progrès du milieu rural dans le cercle vertueux de la création de richesses et la culture de l'entrepreneuriat propre à l'éthique du développement local par section communale.
- C'est enfin le rapport de la paysannerie avec elle-même, notamment en considérant les aspects démographiques, le mode de production, de gestion de l'environnement et d'occupation de l'espace. Il appartient donc à l'homme paysan d'opérer des changements de valeurs pour balancer l'équation du développement local dans ses deux grandes variables de satisfaction des besoins essentiels et de qualité de vie.

### **3. NOUVELLE VISION**

De ce qui précède, on comprend que la paysannerie représente une catégorie sociale exploitée et laissée pour compte, devant trouver à chaque moment ses propres solutions pour se maintenir en vie. En quête de liberté et de justice, le paysan pratique le marronnage et la fuite. Mais, cette stratégie s'épuise aujourd'hui non seulement sous le fardeau de la misère et du dénuement matériel, mais aussi dans un système monde et environnement qui demandent à vivre et à faire autrement. Sortir de la quarantaine, c'est changer de perspective et d'approche. C'est en cela admettre avec Sylvie Brunelle que « le développement vient de l'intérieur, de la conjonction entre les mentalités entrepreneuriales, la perspective concrète pour chaque individu d'améliorer son propre statut et celui de sa famille, un environnement institutionnel propice, une confiance en l'avenir, la possibilité concrète d'échanges de biens et de services, incitant à leur production ». C'est aussi comprendre avec elle la nécessité d'opérer une triple transformation : i) des mentalités, ii) de l'infrastructure, et iii) des intérêts matériels.

Fort de cela, le nouveau système proposé est le développement local par section communale, qui est une approche de gouvernance de proximité et de participation qui fait du paysan à la fois acteur et bénéficiaire de son acte, en même temps qu'il ait le contrôle du processus institutionnel de changement. Cette approche part de l'idée maîtresse ou de l'hypothèse selon laquelle «**le développement est avant tout une chaîne et un schème de valeurs par lesquels les hommes et leurs structures deviennent le moteur différentiel de progrès entre les territoires**».

Elle est guidée par la vision du milieu rural comme espace de vie attrayant et sécuritaire, permettant à ses habitants d'accomplir leurs rêves et aspirations axés sur les droits humains, la justice sociale et l'équité, sur la jouissance des facilités du monde moderne dans l'observance des valeurs morales, éthiques et civiques, ainsi que dans le respect des équilibres naturels et la protection de l'environnement.

Cette nouvelle vision s'appuie sur un élément organique qu'est le «**vivre ensemble**» qui prend ici une triple connotation :

- il est foncièrement contre la dichotomie qui traverse la réalité haïtienne et qui maintient à travers la logique du système le monde rural et la paysannerie en-dehors ;
- il est par essence contre la dispersion qui caractérise le mode d'occupation de l'espace rural et qui limite sérieusement l'accès aux services collectifs et donc qui représente un obstacle majeur à l'amélioration des conditions de vie ;
- il est par contre communication et interaction dans la mise en commun des énergies, c'est-à-dire dans une quête de synergie des forces sociales organisées pour prendre en charge le destin de leur territoire.

#### **4. STRATÉGIE**

Pour cela, les deux aspects moteurs deviennent le modèle organisationnel et le modèle d'aménagement du territoire. Dans le premier cas, il s'agit d'un modèle mobilisateur et intégrateur. Nous entendons par là la mise en place d'une structure constituée de tous les corps organisés présents à l'échelle de la section, d'horizon public-civil-religieux-privé, pour assurer la prise en charge locale. C'est le Conseil d'Administration et de Gestion Intégré de la Section (CAGIS), une structure de représentation qui élira par mandat un bureau exécutif. Dans le second cas, l'aménagement de l'espace rural se construit sur un modèle de «communauté durable et prospère», ciblant principalement les nouvelles générations et les familles qui le souhaitent, voire qu'il faut déplacer (*le séisme du 12 janvier l'a clairement démontré notamment dans les mornes*). Ce nouveau dispositif de gouvernance inhérent au **Code de la Montagne**<sup>2</sup> inclut entre autres :

- une agglomération contrôlée à proximité de facilités de services publics collectifs, d'ordre administratif, social et économique, qui confèrent un minimum d'autonomie et donc de nature à réduire la dépendance vis-à-vis des villes,

---

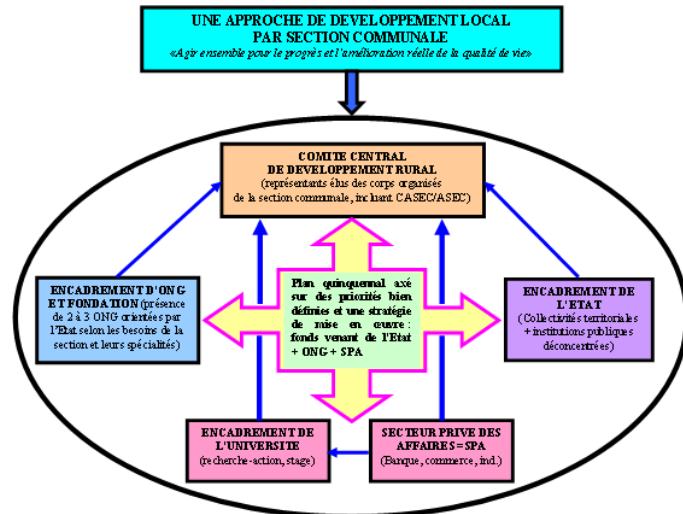
<sup>2</sup> C'est un document politique, déclaratif et identitaire, reconnaissant que la montagne a besoin d'être normée, proposé par l'Association des Paysans de Vallée (APV) comme instrument de maîtrise collective du cadre de vie et d'exploitation.

- les espaces de production agricole et autres types de production selon les avantages comparatifs de chaque section,
- les espaces réservés ou protégés, etc.

Si les acteurs du milieu rural à travers le CAGIS deviennent le principal interlocuteur institutionnel pour la paysannerie, leurs actions de développement seront appuyées par :

- l'État comme instance de régulation, de facilitation, d'orientation de la coopération, et directement aussi comme instance d'appui technique et financier

- l'Université qui représente un bassin de ressources humaines. En cela, le stage résidentiel d'au moins 12 mois doit être obligatoire et l'affectation se fera en fonction des besoins et de la demande par section communale. Grâce aux étudiants résidentiels, le milieu rural sera doté progressivement de mémoires pour mettre fin aux pertes énormes relatives aux savoirs paysans et autres connaissances fondamentales en matière de sociologie rurale. Les professeurs et chercheurs joueront à d'autre niveau d'encadrement pour rapprocher le milieu rural de l'Université de sorte que celle-ci se transforme véritablement en fer-de-lance du développement du pays. Il va de soi que l'Université soit épaulée par les entreprises.



les agences d'appui au développement (ONG, Fondation et autres) qui interviennent cette fois-ci selon leur spécialisation et les besoins par section communale. L'État joue son rôle de canalisation, de facilitation et de contrôle. Ces agences interviennent plus comme instance de renforcement et d'accompagnement que d'exécution, celle-ci étant du ressort du CAGIS à travers ses organes exécutifs

- les secteurs financier, industriel et commercial tant par des taxes environnementales que par des subventions, en contrepartie de la protection des mornes par les paysans, des profits découlant des transactions avec ces derniers et d'avantages fiscaux que l'État pourra leur donner.

## 5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La «**re-construction**» du pays ne doit pas se faire selon une logique de parachutage ni reproduire le centralisme mercantile et monstrueux actuel. Elle doit être d'abord fonction d'une nouvelle vision partagée qui orientera tant les actions prioritaires que l'approche de mise en œuvre. Haïti doit entrer dans la modernité et fonctionner avec et selon les normes. En outre, La «**re-construction**» du pays doit être globale, décentralisée et intégratrice. Elle doit adresser la problématique de l'État, des infrastructures, de l'environnement, de l'économie et de la société globale. Sur la base des données statistiques, elle doit accorder la meilleure attention aux disparités entre les régions et surtout prendre en compte la dynamique des villes et celle du milieu rural.

Cependant, la démarche développée ici fait de l'avancement du milieu rural un **pari sur structure neuve**. Elle s'inscrit dans l'optique de la décentralisation et de la déconcentration, et en particulier dans la gouvernance de proximité en recherchant tant un meilleur équilibre sur le plan socio-économique qu'un raccordement administratif et spatial dans lequel le risque pour un paysan de se perdre est minimisé. En cela, le milieu rural aspire à obtenir au moins 35 % du budget de reconstruction ou de refondation du pays. Cette réclamation se justifie non seulement par le fait que le séisme du 12 janvier 2010 y a fait aussi d'importants dégâts matériels et des morts, ainsi que des conséquences indirectes d'ordre matériel et immatériel, mais aussi et surtout quand on sait :

- d'une part, que près de 50 % des actifs occupés (49,6 %) dont 93,3 % en milieu rural se concentrent dans la branche «Agriculture, sylviculture, élevage, chasse et pêche», que l'agriculture représente le plus grand bassin d'emploi du pays et 32 % du PIB, que la grande différence entre pays développés et pays sous-développés est que les premiers protègent leurs agriculteurs, tandis que les seconds les sacrifient à d'autres secteurs de l'économie ;
- d'autre part, que la paysannerie représente près de 60 % de la population haïtienne et qu'elle renferme le plus grand nombre de pauvres, soit 82 % de sa population vivant avec moins de US\$ 2.00 par jour
- en outre, que le milieu rural et en particulier les montagnes concentrent des ressources environnementales importantes aujourd'hui menacées
- enfin, qu'un investissement massif à long terme peut avoir un rendement capable d'y dynamiser la croissance économique et d'assurer la sécurité alimentaire.

Ce montant sera réparti entre les 570 sections communales, sur une période de 3 à 5 ans, pour y amorcer le progrès ou le décollage de manière irréversible et faire définitivement du paysan un être en devenir. De façon plus précise, il s'agit de faire une allocation par section communale répartie comme suit, en lien avec le tableau en annexe : 40 % au volet économique, 30 % au volet social, 10 % au volet culturel, 10 % au volet environnemental, et 10 % au volet administratif/managérial. Il est entendu que cette répartition n'est qu'indicative. L'inventaire de l'existant et des besoins par section communale permettra de mieux adapter les allocations sectorielles.

Il s'agit non seulement de faire autrement, mais aussi de donner aux choses le temps de produire des résultats, moyennant un pilotage attentif et progressiste. Par conséquent, le développement local tel que conçu dans cette approche, en tant qu'expression de notre regard sur l'avenir, doit échapper à la logique de financement et au mode de gestion «projet», pour emprunter le «*highway*» de l'engagement à long terme et du bon investissement générateur de croissance et d'autonomie.

Pour contact :

**Abner Septembre**

[absept60@yahoo.fr](mailto:absept60@yahoo.fr) / (509) 3420-2091/ 3432-6443

**CADRE DIRECTEUR INDICATIF DE DEVELOPPEMENT LOCAL POUR LES 15 PROCHAINES ANNEES**

CHAMPS	OBJECTIF	POLITIQUE & STRATEGIE	MOYENS	RESULTATS
1 <b>Économie</b>	Faciliter un essor économique intégré en milieu rural, qui contribue en général au décollage et à la réduction de la dépendance du pays, et en particulier au bien-être du paysan et au maintien de l'équilibre des écosystèmes d'altitude	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en valeur agricole des plaines selon une approche de filière par l'irrigation, la mécanisation et la production de cultures à haute valeur commerciale pour desservir les besoins du marché national et aussi pour l'exportation en vue de rentrer des devises</li> <li>➤ Mise en valeur agricole des mornes selon une approche de filière en adéquation avec leurs caractéristiques climatiques et topographiques, par la production de cultures vivrières à haute valeur économique, notamment en termes de légumes, de tubercules, de céréales, de fruits, et d'autres cultures d'exportation selon la vocation traditionnelle du terroir</li> <li>➤ Diversification des opportunités économiques par le développement de : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ l'agro-industrie</li> <li>✓ l'industrie artisanale axée sur la disponibilité et la valorisation des matières premières</li> <li>✓ l'industrie touristique à vocation écologique (tourisme vert, agritourisme, écotourisme)</li> </ul> </li> <li>➤ Construction de route</li> <li>➤ Protection du bien privé et des droits de propriété</li> <li>➤ Relevé cadastral et Réforme agraire</li> <li>➤ Politique macro-économique d'incitation à la production agricole</li> <li>➤ Désenclavement du milieu rural aussi par la vulgarisation de la technologie de l'information et de la communication</li> <li>➤ Promotion et structuration de chambre régionale</li> <li>➤ Promotion d'événements touristiques, culturels et sportifs</li> <li>➤ Promotion de l'économie sociale</li> <li>➤ Sécurité sociale des exploitants (→ statut légal)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création de fonds de subvention de la production agricole, agro-alimentaire, artisanale et culturelle participant à la dynamique économique (financement)</li> <li>➤ Création de fonds de subvention (bourse) pour appuyer la recherche et l'innovation en support au développement économique en milieu rural</li> <li>➤ Mobilisation de l'investissement privé dans l'offre de services de base accompagnant la dynamique économique du milieu rural : services financiers, téléphonie, internet, énergie, formation professionnelle, etc.</li> <li>➤ Canalisation de la coopération technique et financière des ONG par section communale selon les besoins et la spécialisation</li> <li>➤ Intégration de l'université comme bassin de ressources humaines, par des stages résidentiels obligatoires, par la recherche scientifique et la production de mémoire sur les savoirs paysans</li> <li>➤ Code de la montagne</li> <li>➤ Renforcement institutionnel des organisations en milieu rural et développement de partenariat avec d'autres entités d'intérêt</li> <li>➤ Leadership public progressiste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accumulation de richesses et développement d'une capacité d'épargne et d'investissement</li> <li>➤ Développement de l'esprit d'entreprise</li> <li>➤ Création d'emplois</li> <li>➤ Augmentation du pouvoir d'achat des paysans</li> <li>➤ Amélioration du niveau de bien-être (qualité de vie du paysan)</li> <li>➤ Augmentation de l'espérance de vie du paysan</li> <li>➤ Protection de la couverture forestière et de la diversité biologique</li> <li>➤ Amélioration de l'accès aux services de qualité</li> <li>➤ Protection de la dignité humaine</li> <li>➤ Diminution de la délinquance et de la violence</li> <li>➤ Facilité de circulation</li> <li>➤ Accès aux loisirs</li> <li>➤ Diminution de l'exode</li> <li>➤ Disponibilité alimentaire et réduction de la malnutrition</li> </ul>
2 <b>Social</b>	➤ Améliorer l'accès des communautés rurales aux services sociaux essentiels et aux moyens de développement du potentiel humain	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Universalité et gratuité de l'éducation de base en milieu rural et mesures d'accompagnement, avec au moins une grande école de service public par section communale</li> <li>➤ Universalité de l'accès aux soins primaires par des mesures de protection sociale</li> <li>➤ Infrastructures de santé par section communale, dans un rayon de 10 km (complexe intégrant les services essentiels) et centre de référence dans un rayon de 30 km</li> <li>➤ Promotion de l'agglomération sous forme de village en lien avec la localisation des services collectifs</li> <li>➤ Accès aux facilités de loisirs, de sports et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création d'un fonds d'assistance sociale pour le monde rural (budgétisé)</li> <li>➤ Orientation des ONG dans le domaine par pool de sections limitrophes (en moyenne 3 sections)</li> <li>➤ Service social ou résidentiel obligatoire d'un an pour les finissants publics et privés</li> <li>➤ Mobilisation de l'investissement privé dans l'offre de services de base : hôpital, établissement scolaire, services de sports et de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un service éducatif de qualité en adéquation avec les standards internationaux et augmentation du taux de réussite aux examens d'état officiels</li> <li>➤ Une éducation axée sur la connaissance de notre histoire et de notre culture (pour mieux comprendre notre identité et nous assumer), les valeurs morales et civiques, le protocole social, et une</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ d'épanouissement</li> <li>➤ Contrôle démographique (Promotion du planning familial + mesures incitatives)</li> <li>➤ Contrôle épidémiologique</li> <li>➤ Identification et accompagnement des surdoués</li> <li>➤ Création de facilités pour une vie normale des personnes ayant des handicaps physiques et psychiques</li> <li>➤ Prise en charge des personnes atteintes de VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles</li> <li>➤ Promotion d'événements touristiques, culturels et sportifs</li> </ul>	loisirs, transport, formation professionnelle, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ bonne connaissance de notre environnement, etc.</li> <li>➤ Une éducation axée sur la technologie, le leadership, l'esprit d'entreprise, la recherche, le raisonnement et la logique, la langue maternelle et celle du marché, etc.</li> <li>➤ Diminution du taux de morbidité et de mortalité</li> <li>➤ Réduction au minimum du taux d'analphabétisme</li> <li>➤ Réduction du taux de malnutrition</li> <li>➤ Augmentation du nombre d'enfants qui fréquentent l'école</li> <li>➤ Développement des talents</li> <li>➤ Progrès dans l'accès à l'eau potable, aux installations sanitaires et hygiénique</li> <li>➤ Amélioration de l'accès aux facilités de sports et de loisirs</li> <li>➤ Diminution du taux de mortalité maternelle et infantile</li> <li>➤ Réduction et stabilisation du taux de natalité</li> <li>➤ Amélioration du niveau de bien-être (qualité de vie du paysan</li> <li>➤ Augmentation de l'espérance de vie du paysan</li> </ul>	
<b>3</b>	<b>Culture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Contribuer au développement et à la promotion de l'industrie culturelle en milieu rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Recherche sur les valeurs culturelles traditionnelles et patrimoniales du monde rural</li> <li>➤ Formation et encadrement technique</li> <li>➤ Législation sur la protection des valeurs culturelles et du patrimoine bâti</li> <li>➤ Législation sur la protection du patrimoine immatériel et oral</li> <li>➤ Installation d'infrastructures de promotion culturelle</li> <li>➤ Protection des droits d'auteur</li> <li>➤ Promotion d'événements touristiques et culturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création de fonds de recherche sur les savoirs paysans et les valeurs fondamentales, et de promotion de la culture</li> <li>➤ Service social ou résidentiel obligatoire d'un an pour les finissants publics et privés</li> <li>➤ Mobilisation de l'investissement privé dans l'offre de services de base</li> <li>➤ Orientation des ONG dans le domaine par pool de sections limitrophes (en moyenne 3 sections)</li> <li>➤ Subvention des fondations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mémoire (sorte de grand répertoire) sur les savoirs paysans et les valeurs fondamentales de la culture paysanne</li> <li>➤ Dynamique culturelle en milieu rural</li> <li>➤ Amélioration de la qualité des produits culturels</li> <li>➤ Professionnalisation du secteur</li> <li>➤ Exportation des produits culturels du milieu rural sur la scène nationale et internationale</li> </ul>

4	<b>Environnement</b>	Ramener la couverture forestière du milieu rural en général et des montagnes en particulier à son niveau d'il y a 50 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exploitation des ressources naturelles</li> <li>➤ Diversification des sources énergétiques</li> <li>➤ Gestion de proximité basée sur un partenariat public-privé</li> <li>➤ Aménagement des bassins versants</li> <li>➤ Occupation de l'espace (zonage)</li> <li>➤ Protection des animaux et des espèces endémiques</li> <li>➤ Assainissement</li> <li>➤ Écotourisme</li> <li>➤ Reboisement et valorisation économique</li> <li>➤ Éducation/formation</li> <li>➤ Exonération fiscale (%) en guise de mesures incitatives</li> <li>➤ Recyclage de matières plastiques</li> <li>➤ Augmentation des aires protégées</li> <li>➤ Construction d'habitat plus écologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création de fonds publics pour la prise en charge de l'environnement</li> <li>➤ Code de la montagne</li> <li>➤ Police environnementale</li> <li>➤ Orientation des ONG travaillant dans le domaine</li> <li>➤ Mobilisation de la subvention des fondations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réduction du niveau de vulnérabilité de la population aux aléas climatiques et sismiques</li> <li>➤ Augmentation de la couverture forestière</li> <li>➤ Comportement respectueux de l'environnement</li> <li>➤ Meilleure qualité de vie</li> </ul>
5	<b>Gouvernance</b>	Renforcer le leadership, la qualité de la participation, la capacité de gestion et de prise en charge des communautés rurales	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promotion de structure organisationnelle centrale par section communale (CAGIS)</li> <li>➤ Formation et encadrement technique</li> <li>➤ Système et procédures de gestion</li> <li>➤ Système d'information et de communication</li> <li>➤ Installation dans chaque section communale d'un minimum de services publics de : police, état civil, justice de paix (règlement de contentieux de base)</li> <li>➤ Représentation du secteur paysan dans les points focaux ou commissions sectorielles</li> <li>➤ Congrès ou États généraux du monde rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création de fonds publics pour appuyer la gouvernance en milieu rural</li> <li>➤ Orientation des ONG travaillant dans le domaine</li> <li>➤ Mobilisation de l'université comme bassin de ressources humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le milieu rural s'est transformé en force sociale organisée</li> <li>➤ Une culture démocratique s'est installée dans les mœurs</li> <li>➤ Un espace de débat structuré et d'échange (Congrès annuel) s'est instauré entre les acteurs du milieu rural adressant et clarifiant les grands problèmes du milieu rural, avec des résolutions et propositions d'action</li> <li>➤ Gestion rationnelle des ressources et des avoirs du milieu rural</li> <li>➤ Le milieu rural est activement intégré à la vie nationale</li> <li>➤ Disponibilité des informations et dissémination sous différentes formes</li> <li>➤ La situation du milieu rural est mieux connue</li> </ul>

**N.B.** Ce cadre sera suivi de l'identification des actions à court terme, à moyen terme et à long terme, avec des résultats de performances par période pour pouvoir suivre les progrès dans le temps.